

Résidence Le Clos du Moulin 1 rue de Galerne 44450 LA CHAPELLE BASSE MER		 Conseil de la Vie Sociale <small>Pour favoriser l'expression & la participation des Résidents</small>	 Résidence Le Clos du Moulin
Date	Présents	Excusés	Horaires de la réunion
7 avril 2021	Représentants des Résidents : Sœur Germaine Mme FIE Lucienne M. VIAUD Gabriel Représentants des Familles : Mme MARTINS Liliane Mme VIAUD Martine Représentante du Personnel : Mme LAREDEUX Liza Représentants du Conseil d'Administration : Mme BREGEON Denise	Représentante du Personnel : Mme DUCHESNE Béatrice Représentants du Conseil d'Administration : Mme JANNIN Danièle	Début : 11h00 Fin : 12h00
	Assistaient également Mme BONRAISIN Isabelle, Directrice Mme RICHARD Nathalie, Réfèrent COVID 19 Mme RAGOUIN-HATON Vanessa, Réfèrent COVID 19 M. PERRIN Tony, Assistant Administratif		

La Direction a sollicité le Conseil de la Vie Sociale de manière exceptionnelle afin de prendre avis auprès de chacun pour répondre à la question suivante :

Face à cette 3^{ème} vague et ce nouveau confinement, quelles précautions faut-il prendre quant au partage des temps repas entre les Résidents et leurs Familles ?

Par mesure de prévention, et après délibération, la Direction valide l'orientation souhaitée par le Conseil de la Vie Sociale, à savoir :

- Les Résidents ne seront plus en mesure de partager leurs repas (déjeuner-dîner) avec leurs proches, que ce soit à la Résidence ou à l'extérieur de l'établissement.
- Cette mesure sera appliquée à compter du 10/04/2021 et durera le temps du confinement défini par l'Etat. A ce jour, il est en place jusqu'au 03/05/2021.

Pour information, la vaccination protège des formes graves du virus, elle n'empêche pas d'être contaminé ni de transmettre la maladie. A ce jour, une grande majorité des Résidents est vaccinée. La vigilance doit cependant être maintenue, entre-autre, pour ceux qui ne sont pas vaccinés, par choix ou pas contre-indication médicale.

M. VIAUD G., représentant des Résidents et Président du Conseil de la Vie Sociale conclue en disant :
 « Le virus COVID 19 est une fantaisie qui peut être contrée à 99 % par la vigilance et le maintien des gestes barrières ».

Le Conseil de la Vie Sociale se réunira à nouveau courant mai 2021 pour faire un point sur la situation.